

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : IOR 53/003/2011
1^{er} août 2011

Davantage de candidats doivent être présentés pour le poste de procureur de la Cour pénale internationale

Il apparaît que la liste actuelle de candidats envisagés pour le poste de procureur de la Cour pénale internationale (CPI) est dominée par des hommes originaires de pays occidentaux et d'Afrique.

Le Comité de recherche, chargé du recrutement du prochain procureur de la CPI, a indiqué que, après plus de cinq mois de recherche de candidats potentiels pour l'élection à venir en décembre 2011, 26 personnes étaient envisagées. Parmi elles figurent seulement cinq femmes. Seuls deux candidats sont originaires d'Amérique latine (Caraïbes comprises), un seul d'Europe orientale et aucun ne vient d'Asie.

L'élection du procureur déterminera la réussite de la CPI au cours de la prochaine décennie. Il est essentiel qu'un grand nombre de candidats hautement qualifiés provenant de toutes les régions du monde soient envisagés, avec une représentation équitable des hommes et des femmes.

La procédure de recrutement de nouveaux candidats devant s'achever le 9 septembre, il est urgent de prendre des mesures pour remédier aux graves déséquilibres existants.

Il faut en faire davantage pour toucher des candidats potentiels. Bien que des efforts de communication aient été fournis par le Comité de recherche et la société civile, de nouvelles stratégies et des ressources supplémentaires sont nécessaires pour faire connaître la procédure dans toutes les régions du monde et veiller à ce qu'elle soit portée à l'attention de femmes qualifiées.

Amnesty International appelle particulièrement les 116 États qui ont ratifié le Statut de Rome de la CPI à diffuser des informations sur cette procédure auprès des professions juridiques et de la société civile dans leur pays.

Les candidats, selon le Statut de Rome, doivent « jouir d'une haute considération morale et avoir de solides compétences et une grande expérience pratique en matière de poursuites ou de procès dans des affaires pénales. Ils doivent avoir une excellente connaissance et une pratique courante d'au moins une des langues de travail de la Cour ».

Les candidatures ou recommandations de personnes qualifiées doivent être envoyées au Comité de recherche :

Secrétariat de l'Assemblée des États parties
Cour pénale internationale
Maanweg 174, 2516 AB La Haye
Pays-Bas
Fax : +31 70 515 8376
Courriel : rene.holbach@icc-cpi.int

Pour plus d'informations sur le Comité de recherche, consultez la page suivante : <http://www.icc-cpi.int/menus/asp/elections/prosecutor/prosecutor?lan=fr-FR>.